

LA DIVINATION (PARTIE 2 DE 3)

Évaluation: 3.4

Description: La pratique de la divination se situe aux antipodes de l'islam. Partie 2 : le rôle des djinns.

Catégorie: [Articles](#) [Les croyances de l'islam](#) [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

par: Bilal Philips

Publié le: 11 Nov 2013

Dernière mise à jour le: 11 Nov 2013

L'homme ne peut réussir à contrôler les djinns, puisqu'il s'agit là d'un miracle spécial octroyé au prophète Souleymane. En fait, le contact avec les djinns dans des circonstances autres que la possession ou le cas fortuit s'opère le plus souvent par la pratique d'actes sacrilèges méprisés et interdits par la religion. Les djinns maléfiques invoqués de cette manière peuvent aider leurs partenaires sur la voie du péché et du refus de croire en Dieu. Leur but est d'attirer le plus de gens possible vers le plus grave des péchés : l'adoration d'autres divinités, incluant ou excluant Dieu.



Une fois le contact établi entre les djinns et les diseurs de bonne aventure et qu'un contrat est passé entre les deux parties, les djinns peuvent les informer de certains événements du futur. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a décrit de quelle manière les djinns obtiennent de l'information sur le futur. Il a relaté que les djinns étaient capables d'atteindre les basses sphères du ciel et d'écouter certaines conversations à propos de l'avenir lorsque les anges discutent entre eux. Ils retournent ensuite sur terre pour informer leurs contacts humains.^[1] Cette pratique était très courante durant la période antérieure à la mission prophétique de Mohammed et les devins fournissaient alors des informations très précises. Ils ont ainsi pu accéder à des postes élevés au sein des cours royales, jouir d'une grande popularité et, dans certaines régions du monde, on leur vouait même un culte.

Après que le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) ait été investi de sa mission, la situation changea. Dieu enjoignit aux anges de garder avec vigilance les basses sphères du ciel et la plupart des djinns furent pourchassés par des météores et des étoiles filantes. Dieu décrit ce phénomène, dans le Coran, par une déclaration faite par un djinn :

« (Avant), nous frôlions le ciel, et le trouvions (toujours) empli de gardiens redoutables et de météorites. Nous y prenions place, assis, pour épier les conversations. Mais quiconque, à présent, tente d'y écouter (quoi que ce soit) y

trouve un projectile de feu aux aguets. » (Coran 72 :8-9)

Dieu dit, par ailleurs :

« Et Nous l'avons protégé (le ciel) contre tout diable indésirable. Si l'un d'eux parvient à écouter subrepticement, une flamme brillante le poursuit aussitôt. » (Coran 15:17-18)

Ibn 'Abbas a dit : « Lorsque le Prophète et un groupe de ses compagnons sortirent pour aller au marché de Oukaadh, les diables furent empêchés d'écouter les informations en provenance du ciel; des météores les assaillirent de toutes parts et ils s'en retournèrent à leur peuple et l'informèrent de ce qui leur était arrivé. Quelques-uns suggérèrent que quelque chose avait dû avoir lieu et ils se répandirent sur terre à la recherche de cette chose. Certains d'entre eux croisèrent le Prophète et ses compagnons alors que ces derniers accomplissaient la prière et ils entendirent la récitation du Coran. Ils se dirent que ce devait être cela qui les avait empêchés d'écouter aux portes du ciel. Lorsqu'ils retournèrent à leur peuple, ils lui dirent : « Nous avons entendu (réciter) une lecture merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (Coran 72 :1-2)

Ainsi, les djinns ne pouvaient plus récolter d'informations se rapportant au futur aussi facilement qu'ils le faisaient avant la mission du Prophète. À cause de cela, les informations fournies par les djinns, de nos jours, sont agrémentées de toutes sortes de mensonges. Le Prophète a dit : **« Ils (les djinns) ont pour habitude de se relayer l'information de haut en bas, jusqu'à ce qu'elle atteigne les lèvres d'un magicien ou d'un voyant. Quelquefois, un météore les rattrape avant qu'ils ne puissent transmettre l'information. Si l'information parvient sur Terre avant qu'ils ne soient frappés par le météore, ils y ajoutent une centaine de mensonges. » (Sahih Al-Boukhari, At-Tirmidhi)**

Aïcha rapporte que lorsqu'elle s'informa auprès du Prophète sur les diseurs de bonne aventure, il lui dit qu'ils n'étaient rien. Elle lui fit alors remarquer qu'ils disaient parfois des choses vraies. Ce à quoi le Prophète répondit : **« C'est une partie de la vérité que le djinn vole et qu'il confie à l'oreille de son ami; mais il y ajoute une centaine de mensonges. » (Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim)**

Un jour qu'Omar ibn al-Khattab était assis, un bel homme passa près de lui. Omar dit : « si je ne m'abuse, cette personne pratique encore sa religion de la période préislamique, ou peut-être était-il un de leurs devins. » Il demanda qu'on lui amène cet homme et il le questionna à propos de ce qu'il soupçonnait. L'homme répondit : « Je n'ai jamais vu un jour tel qu'aujourd'hui, où un musulman fait face à de telles accusations. » Omar dit : « Certes, je suis déterminé à te soutirer ces informations. » L'homme dit alors : « J'étais leur devin au temps de l'ignorance. » Lorsqu'il entendit cela, Omar demanda : « raconte-moi la chose la plus étrange dont ton djinn femelle t'ait parlé. » L'homme dit alors : « Un jour que j'étais au marché, elle vint à moi toute désespérée et me dit : « N'as-tu pas vu les djinns désespérés après leur disgrâce,

suivant les chamelles et ceux qui les montent? » Omar lança : « C'est vrai ».

Les djinns sont également en mesure d'informer leur contact humain du futur relatif. Par exemple, lorsqu'une personne consulte un voyant, le djinn du voyant prend l'information ayant trait aux projets d'avenir de la personne auprès du *qarine* (djinn assigné à chaque être humain) de cette dernière. Ainsi, le voyant est en mesure de lui dire qu'il va faire ceci ou cela, ou qu'il va aller à tel endroit ou à tel autre. Cette méthode permet aussi au vrai voyant de connaître de manière très détaillée le passé d'une personne qui lui est totalement étrangère. Il peut dire à un parfait étranger le nom de ses parents, son lieu de naissance, des événements se rapportant à son enfance, etc. La possibilité de décrire le passé de manière très détaillée est un des signes du véritable devin qui est entré en contact avec les djinns. Parce que les djinns sont capables de parcourir instantanément d'énormes distances, ils sont aussi en mesure d'accumuler une masse considérable d'informations relatives à des choses cachées, à des objets perdus ou à des événements dont on n'a pas été témoin. La preuve de ce pouvoir se trouve dans le Coran, dans le récit de Souleymane et de Bilqis, reine de Saba. Lorsque la reine Bilqis vint le voir, Souleymane demanda aux djinns de lui apporter le trône de celle-ci, situé dans le pays qu'elle gouvernait : « Un djinn d'une force redoutable dit : « Je te l'apporterai avant même que tu ne te lèves de ta place. Pour ce genre de tâche, je suis fort et digne de confiance. »^[2]

Footnotes:

^[1] *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim*

^[2] Coran, 27:39-40.

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/4069/la-divination-partie-2-de-3>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.